



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

SPECIAL N° 136 – AOUT 2021

Recueil publié le 25 août 2021

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPECIAL N° 136 – AOUT 2021
Recueil publié le 25 août 2021

PREFECTURE DE LA VENDEE

CABINET DU PREFET

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Arrêté portant délégation de signature



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

Direction interrégionale des services pénitentiaires de RENNES

Maison d'Arrêt de Fontenay-le-Comte

A Fontenay-le-Comte

02 août 2021

Arrêté portant délégation de signature

Vu le code de procédure pénale, notamment ses article(s) R. 57-6-24 et R. 57-7-5 ;
Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 18/11/2019 nommant Monsieur JEAN-GEORGES LAVAL en qualité de chef d'établissement de la M.A. de Fontenay-le-Comte.

Monsieur JEAN-GEORGES LAVAL, chef d'établissement de la M.A. de FONTENAY-LE-COMTE

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation permanente de signature est donnée à Madame SANDY FERNEZ, 1^{ère} surveillante à la M.A. de FONTENAY-LE-COMTE aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 2 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur BRUCE FLORIANI, 1^{er} surveillant à la M.A. de FONTENAY-LE-COMTE, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 3 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur RABAH KACIMI, 1^{er} surveillant à la M.A. de FONTENAY-LE-COMTE, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 4 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame SANDIE TRIBERT (MERLE) 1^{ère} surveillante à la M.A. de FONTENAY-LE-COMTE, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 5: Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège, Préfecture de la Vendée et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le chef d'établissement,

J.G. LAVAL

Jean-Georges LAVAL
Chef d'Etablissement
Maison d'Arrestation
Fontenay le Comte

